



# INFOCÉANS

BULLETIN D'INFORMATION DE LA RÉGION DU QUÉBEC — OCTOBRE - NOVEMBRE 2009/VOLUME 12/NUMÉRO 5

## LES INNUS S'IMPLIQUENT DANS LA PROTECTION DES ESPÈCES EN PÉRIL

Au cours des deux dernières années, des membres des Premières Nations ont fait l'inventaire biologique de riches herbiers de la Côte-Nord à l'affût d'espèces en péril. Cette initiative de l'Agence Mamu Innu Kaikusseht (AMIK) vise l'implication des communautés autochtones dans la protection des espèces en péril. Elle est appuyée par le Fonds autochtone pour les espèces en péril du gouvernement du Canada, la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement et le Fonds environnemental de Mountain Equipment CO-OP.

### OPÉRATION DE TERRAIN DANS LES HERBIERS

De juin 2008 à septembre 2009, c'est une vingtaine d'Innus d'Essipit (Les Escoumins), de Uashat-Maliothenam (Sept-Îles), d'Ekuanitshit (Mingan) et d'Unamen Shipu (La Romaine) qui ont procédé aux inventaires de poissons dans une dizaine d'herbiers de zostère et qui ont ainsi été formés aux techniques de pêche. Ce travail aura nécessité près de 3 500 heures d'échantillonnage.

Soazig Le Breton, biologiste à l'AMIK, est heureuse de l'engagement des communautés innues et de Pêches et Océans Canada dans ce projet d'inventaire.

» SUITE EN PAGE 2



MPO H. F. ELLEFSEN

Minaikuss Odette et Jolyane Briand-Fontaine au travail avec une anguille pêchée dans une zosteraie de la baie de Sept-Îles.

## STATION MONTRÉAL RADIO GARDE CÔTIÈRE : DÉJÀ 100 ANS



1915

L'année 2009 marque le 100<sup>e</sup> anniversaire de la Station Montréal Radio Garde côtière. Toujours à la fine pointe de la technologie, cette station, érigée par la compagnie Canadian Marconi, a vécu les grands changements du domaine des communications maritimes du dernier siècle. Elle a été témoin d'événements maritimes qui meublent encore aujourd'hui l'imaginaire de bien des navigateurs.

Avec le regroupement des services de la Garde côtière, cette station est aujourd'hui le centre des Services de communications et de trafic maritimes de Montréal. Elle couvre les eaux navigables entre Trois-Rivières (bouée S2) et Cornwall ainsi que les rivières Richelieu, des Outaouais et des Prairies, et les lacs Saint-Pierre,

Saint-François, des Deux Montagnes et Champlain. Cette station reçoit le plus grand nombre de demandes d'assistance au Canada.

**1909** : La Station Montréal Radio Garde côtière est érigée dans le Port de Montréal. Elle débute ses opérations en novembre sous l'appellation « MTL », laquelle changera pour « VCA », puis, en 1915, pour « VFN » utilisée depuis.

**1914** : Les mauvaises conditions de réception radio au Port de Montréal obligent de déménager la station dans la région de Saint-Michel-de-Laval. Mais la Première Guerre mondiale retarde les travaux qui ne débiteront qu'en août 1921. La nouvelle station sera inaugurée le 10 octobre 1921.



2009

MPO P. DIONNE

**1959** : Avec l'ouverture de la Voie maritime du Saint-Laurent, le nombre de navires utilisant cette nouvelle route ne cesse de croître. Le gouvernement canadien avance l'idée d'un système qui permettrait d'observer les mouvements des navires, de faciliter la surveillance des aides à la navigation, d'émettre des avis de protection de la pollution et de coordonner les opérations de recherche et sauvetage.

**1961** : Les services maritimes sont combinés aux services aériens et la station Montréal Radio Garde côtière déménage à l'aéroport de Dorval jusqu'en 1978.

**1968** : Le centre des Services du trafic maritime (STM) de Montréal est inauguré et intègre les services de gestion du trafic maritime jusque là géré par la capitainerie du Port de Montréal.

**1990** : Les services de la Garde côtière canadienne à Montréal sont réunis sous un même toit à Longueuil. Le nouveau centre regroupe le personnel de la Station Montréal Radio Garde côtière et les régulateurs du trafic maritime (STM). Les services seront ensuite fusionnés pour devenir, en 1995, ce que nous connaissons aujourd'hui comme étant les Services de communications et de trafic maritimes (SCTM) de Montréal.

Claude Paquette  
Garde côtière canadienne

Dépêches

2

4

Nouvelles publications

4

Condammations

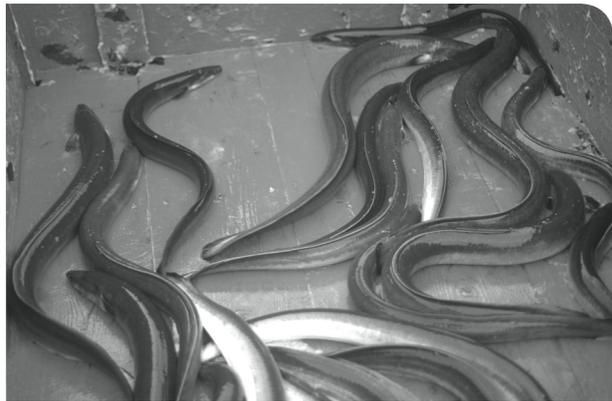
4

## TRAVAUX SUR L'ANGUILLE PUBLIÉS DANS LA REVUE SCIENCE

L'anguille recèle encore bien des mystères. Ainsi, bien que le site de frai de l'anguille dans la mer des Sargasses, situé à environ 500 km au sud des Bermudes, soit bien connu et que l'anguille passe le reste de sa vie à des milliers de kilomètres de là, dans les lacs et rivières d'Amérique du Nord et d'Europe, personne n'a jamais observé ou capturé d'anguilles en mer.

Un groupe de scientifiques de six pays, dont fait partie Martin Castonguay de l'Institut Maurice-Lamontagne, rapporte, dans la prestigieuse revue *Science* du 25 septembre, avoir découvert comment s'effectuent les 1300 premiers kilomètres de la migration de retour des anguilles. Munies d'étiquettes archives satellite, 22 anguilles européennes ont pu être suivies à la trace. En plus d'enregistrer la position, qui permet de calculer la vitesse de migration, les étiquettes mesurent et transmettent aux satellites la température et la profondeur, de l'information fort utile pour mieux connaître l'habitat marin des anguilles.

Des améliorations technologiques devraient éventuellement permettre un suivi complet de la migration de reproduction de l'anguille vers la mer des Sargasses.



MPO M. CASTONGUAY

## DES AGENTS DES PÊCHES AU TERRAIN DE JEUX

Le 20 juillet dernier, quatre agents des pêches se sont rendus à Fatima pour participer à une activité de cueillette de mollusques organisée par le terrain de jeux des Îles-de-la-Madeleine. Cette activité a réuni environ 200 jeunes de 5 à 12 ans.

Lors du trajet amenant les jeunes au site de cueillette, un agent expliquait aux participants les diverses mesures de conservation en vigueur comme la taille minimale légale des myes (51 mm), le nombre permis par jour (300) et la raison des fermetures de zones. Une mesure à mye a aussi été distribuée comme outil de sensibilisation.

Cette activité, qui en était à sa troisième édition, a été très appréciée des jeunes. Il est important de leur rappeler que la protection des océans est l'affaire de tous. Avec des gestes simples, nous donnerons aux générations futures la chance de profiter de la richesse et de la beauté des zones côtières.



MPO

André Nicolas  
Secteur Îles-de-la-Madeleine

## UN DÉFI À VOTRE MESURE ÉTUDIANTS RECHERCHÉS

Les étudiants intéressés à travailler, à l'été 2010, dans le domaine de la navigation, du sauvetage maritime et de la prévention sont invités à poser leur candidature au Programme d'embarcations de sauvetage côtier (ESC) de la Garde côtière canadienne. Vous pouvez poser votre candidature dès novembre 2009, et ce, jusqu'au 21 janvier 2010.

Si vous êtes retenu, vous bénéficierez d'une formation intensive d'une dizaine de jours comprenant des exercices de simulation de sauvetage ainsi que des cours de premiers soins et de combat d'incendie. Vous recevrez également les certifications SVOP de Transports Canada et RHIOT de la Garde côtière canadienne. Les étudiants seront logés, nourris, transportés et rémunérés pendant toute la durée de la formation.

Ceux qui réussiront la formation avec succès deviendront membres d'équipage ou patrons d'embarcation. Ils seront assignés à l'un des six postes de sauvetage ESC du Québec : Valleyfield, Oka, Beaconsfield, Longueuil, Sorel ou Trois-Rivières.

Vous pourriez être confrontés à toutes sortes d'incidents : embarcation en panne, échouement, personne tombée à l'eau, incendie à bord, etc. Vous devrez aussi tenir compte de plusieurs lois ou règlements : *Loi sur la marine marchande*, règlement sur les cartes marines et les publications nautiques, etc.

Ce programme offre une occasion unique de faire partie d'une équipe de recherche et de sauvetage des plus efficaces.

Pour plus d'information, composez le 418-648-5330 ou le 418-649-6830 ou visitez le site [www.marinfo.gc.ca](http://www.marinfo.gc.ca) sous l'onglet *Programme d'emplois étudiants* de la section *Carrières*.



### SUITE DE LA PAGE 1

## LES INNUS S'IMPLIQUENT DANS LA PROTECTION DES ESPÈCES EN PÉRIL

« Des mentions inédites d'espèces font le bonheur des chercheurs alors que les Innus améliorent notre connaissance du territoire, acquièrent des compétences techniques et augmentent leur capacité en gestion des ressources aquatiques et marines, souligne Soazig Le Breton. Cette expertise pourrait s'avérer intéressante pour des consultants ou des chercheurs en quête de main d'œuvre expérimentée. »

### UNE EXPÉRIENCE IMPRESSIONNANTE, DES RÉSULTATS PROFITABLES

Les herbiers de zostère constituent des habitats incroyablement féconds pour le milieu marin et pour les espèces qui s'en servent comme refuge, garde-manger, pouponnière ou incubateur. Une première campagne d'échantillonnage, en 2008, avait permis de recenser de la morue franche et de l'anguille d'Amérique, toutes deux jugées en péril par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), et de faire quelques observations d'espèces inattendues comme un poisson volant.

Ces mentions sont comptabilisées par des chercheurs scientifiques comme Jean-Denis Dutil, à l'Institut Maurice-Lamontagne de Pêches et Océans Canada. « Les échantillonnages dans les zosteraies sont une source précieuse d'information nouvelle, tant sur la biologie de nombreuses espèces côtières moins connues, que sur la valeur de cet habitat pour leur croissance ou leur reproduction » précise-t-il. Jolyane Briand-Fontaine, participante au projet à l'été 2008, est très étonnée des nombreuses découvertes faites pendant la formation. « Ce qui m'a le plus impressionnée, c'est de réaliser la quantité de poissons qui vivent si près de nos rives. »

### SENSIBILISATION ET IMPLICATION ACCRUES EN 2009

En 2009, l'AMIK a intensifié la promotion de l'engagement des communautés autochtones dans le rétablissement des espèces en péril et de leurs habitats. Un volet de sensibilisation a été ajouté avec des ateliers scolaires, des dépliants, des rencontres avec les communautés et les conseils de bande, ainsi que l'installation de panneaux

publics sur les espèces en péril. En plus d'augmenter la visibilité du projet, ce volet donne la chance à tous les membres des communautés de s'impliquer dans les efforts de conservation, tout en les informant des actions concrètes à entreprendre individuellement.

Grâce au Fonds autochtone pour les espèces en péril, le projet devrait se poursuivre en 2010.



MPO H. F. ELLEFSEN

Morues juvéniles pêchées à la senne de plage dans un herbier de zostère à Uashat.

### SAVIEZ-VOUS QUE ...

Depuis 2004, le Fonds autochtone pour les espèces en péril soutient l'engagement des peuples et des organismes autochtones dans la mise en œuvre de la *Loi sur les espèces en péril*. La Loi reconnaît le rôle des peuples autochtones en matière de conservation des espèces sauvages.

### QU'EST-CE QUE L'AMIK?

L'AMIK est un organisme sans but lucratif actif dans le domaine maritime, tant dans le secteur des pêches et de la transformation que dans ceux de la gestion des ressources marines ou de la recherche. L'AMIK représente les intérêts de neuf communautés, soit les sept communautés innues de la Côte-Nord, les Malécites de Viger et les Micmacs de Gespeg.

Myriam Bourgeois, Océans, Habitat et Espèces en péril  
Hans Frédéric Ellefsen, Secteur Côte-Nord

## NOUVEAU SERVICE D'INGÉNIERIE POUR LES PORTS POUR PETITS BATEAUX

Récemment, un nouveau groupe s'est formé au sein de la direction régionale des Ports pour petits bateaux (PPB). Il s'agit d'un service d'ingénierie créé à la suite d'une revue fonctionnelle de ce programme de Pêches et Océans Canada.

Le but de cette nouvelle unité est avant tout de réaliser le volet technique du programme PPB avec un rendement et une efficacité supérieurs. Ainsi, un plus grand nombre de travaux d'ingénierie seront dorénavant effectués à l'interne, plutôt que par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), ce qui réduira le nombre d'intermédiaires.

Stéphane Dumont, ingénieur régional responsable de cette unité, mentionne qu'« avec la mise en place de l'expertise requise et en demeurant à l'intérieur des limites budgétaires établies, PPB aura la liberté de faire au lieu de faire faire ». L'expertise en ingénierie de TPSGC, qui se consacrera désormais aux projets de plus grande valeur, sera ainsi plus efficiente.

### UNE ÉQUIPE EN CONSTRUCTION

Le groupe sera composé de dix personnes : un ingénieur régional, trois ingénieurs principaux, deux techniciens principaux, un dessinateur et trois techniciens adjoints.

Deux ingénieurs de projets sont déjà embauchés. Ils s'agit d'Élisabeth Marceau et d'Yves Gingras, tous deux en provenance de TPSGC. Ces deux ingénieurs ne sont pas de simples gestionnaires de projets. Ils réalisent aussi la conception (design) de plusieurs projets, puisqu'ils détiennent une expertise en ingénierie portuaire et maritime.

Les postes de techniciens principaux sont temporairement occupés par Mario Nicol et Alex Harvey, en attendant d'être dotés de façon permanente. Les trois techniciens adjoints seront situés dans les différents secteurs de la région. Louis Bouffard est basé aux Îles-de-la-Madeleine, Étienne Bouchard à Sept-Îles et Frédérick Labrecque à Gaspé. Les autres postes seront comblés au cours de l'automne 2009 et de l'hiver 2010.



Stéphane Dumont, Yves Gingras, Élisabeth Marceau et Mario Nicol. Absent : Alex Harvey.

Le groupe d'ingénierie aura deux sortes de projets sous sa responsabilité :

- Les projets visant l'entretien et la réfection des infrastructures existantes jugées essentielles pour le programme, afin de les améliorer et de les rendre conformes aux besoins des usagers.
- Les projets couvrant le volet dessaisissement des ports jugés *non-essentiels* du programme des PPB, en vertu duquel l'équipe fournit l'expertise en ingénierie afin d'évaluer la valeur des travaux à effectuer sur les ports visés en accord avec les règles de cession.

Le programme dispose d'un budget temporairement accru pour faciliter la mise en œuvre accélérée de ces deux volets au cours des deux prochaines années, ce qui augmentera la charge de travail habituelle. C'est donc beaucoup de pain – ou plutôt de plans – sur la planche pour ce nouveau groupe d'ingénierie de Ports pour petits bateaux!

Lyne Beaumont  
Ports pour petits bateaux

## ROGER SIMON : 30 ANS DE SERVICE AU BUREAU DES ÎLES

Après une carrière de 35 ans à Pêches et Océans Canada, dont 30 aux Îles-de-la-Madeleine, Roger Simon, directeur du Secteur Îles-de-la-Madeleine, prendra sa retraite le 29 octobre prochain.

Arrivé dans l'archipel le 1<sup>er</sup> juillet 1979, Roger Simon a, au cours des années, traité de nombreux dossiers, dont certains lui ont particulièrement tenu à cœur. Celui dont il est le plus fier est sans contredit la conservation du homard, un exemple de réussite où l'industrie et le Ministère collaborent étroitement. Depuis la mise en place des mesures de conservation, la pêche au homard est en très bonne situation et en croissance continue.

Roger Simon a également fait sa marque dans le dossier de la chasse au phoque en relevant un défi de taille : celui d'assurer la surveillance de la chasse tout en étant sous la loupe des environnementalistes et des médias internationaux. Les conditions difficiles, et parfois même dangereuses, rencontrées par les agents des pêches exigeaient un travail d'équipe soutenu.

Roger Simon a su développer des liens importants avec l'industrie de la pêche et de l'aquaculture, avec les groupes de protections des milieux côtiers et l'industrie touristique. Ces liens, qui ont jalonné sa carrière, resteront son meilleur souvenir.



Annie Vigneau  
Secteur Îles-de-la-Madeleine

## BALISER LE SAINT-LAURENT EN TOUTE SAISON

Au printemps et à l'automne, la Garde côtière canadienne s'affaire aux opérations de balisage, communément appelées le mouillage et l'enlèvement des bouées sur le Saint-Laurent.

### OPÉRATION À RISQUES

Puisque les bouées sont installées aux limites sécuritaires des chenaux, près de dangers à la navigation, le balisage constitue une opération à risques. Il faut savoir manœuvrer le navire dans toutes les conditions, tout en considérant le risque encouru par l'équipage. Surtout lorsque le pont est glacé, que l'eau dégouline des bouées et que le navire est en mouvement, la sécurité de l'équipage doit demeurer une priorité.

### SPÉCIALITÉ DE CERTAINS NAVIRES

De Beauharnois à Blanc-Sablon, des côtes de la Gaspésie jusqu'aux Îles-de-la-Madeleine, en passant par les rivières des Outaouais, des Prairies, Richelieu, Saguenay, les lacs des Deux Montagnes et Saint-Louis, la Garde côtière canadienne procède, deux fois l'an, à l'installation, à l'enlèvement ou à la vérification de la position d'environ 1200 bouées.

Cinq unités de la Garde côtière canadienne réalisent ces opérations de balisage, soit le NGCC *Martha L. Black*, le NGCC *Tracy*, le NGCC *Île Saint-Ours*, le VCA *Sipu Muin* et le VCA *Mamilossa*. Les équipages se doivent de respecter les limites imposées par les conditions météorologiques et par les glaces, tout en composant avec les bris d'équipements. Ils doivent aussi répartir leurs efforts sur un vaste territoire et sur une période de temps très courte.

À chaque unité de balisage correspond des capacités spécifiques à ses opérations. Le NGCC *Tracy* et les aéroglisseurs ont en commun leur faible tirant d'eau, leur franc-bord plus bas qui leur permet de charger et de décharger aisément les bouées, et leur stabilité en mer. Les navires NGCC *Martha L. Black* et NGCC *Tracy* ont un pont spécialement conçu pour faciliter les manœuvres et possèdent des grues de capacités supérieures.

### BOUÉES SPÉCIFIQUES À LA SAISON

Au Québec, les conditions hivernales obligent un cycle de remplacement des bouées. Les espars d'hiver sont positionnés aux endroits stratégiques où le risque et les besoins de repères sont les plus grands. Par ailleurs, l'hiver certains secteurs et plans d'eau sont fermés à la navigation.



L'équipage du NGCC *Tracy* doit déglacer les anneaux de levage de cette bouée d'été lumineuse avant de la hisser à bord. Elle sera remplacée par l'espars d'hiver (sur le pont).

Quant aux bouées d'été, elles ont des structures et des systèmes plus sophistiqués. Sur la voie navigable du Saint-Laurent, la plupart des bouées sont lumineuses et dotées de réflecteurs radar intégrés. Elles peuvent être munies, selon le secteur, d'équipements tels que des aides sonores – des cloches ou des sifflets pour les secteurs de pêche, des balises répondeuses radar (RACON) pour les secteurs de navigation commerciale.

### ACTIVITÉS DE BALISAGE SUR INTERNET

Vous pouvez maintenant connaître les dates de changement de bouées au printemps et à l'automne. Il suffit de consulter le site [www.marinfo.gc.ca](http://www.marinfo.gc.ca), sous l'onglet *Balisage*, dans la section *État d'avancement du balisage*. Les données sont mises à jour quotidiennement. De plus, grâce au *Sommaire des activités*, vous pouvez voir, pour chacun des secteurs de travail, l'avancement des opérations saisonnières du balisage.

### SAVIEZ-VOUS QUE...

La voie navigable compte plus de bouées en été (363) qu'en hiver (252). Les espars d'hiver sont positionnés aux endroits stratégiques où le risque et les besoins de repères sont les plus grands. Par ailleurs, l'hiver certains secteurs et plans d'eau sont fermés à la navigation.

Ghislaine Gendron, Danielle Fortin et Claude Lapierre, Garde côtière canadienne  
Nathalie Letendre, Communications

## APPEL DE PROJETS EN AQUACULTURE

### POUR LE PCRDA

Pêches et Océans Canada rappelle que la période pour déposer un projet dans le cadre du Programme coopératif de recherche et développement en aquaculture (PCRDA) se poursuit jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2009, en prévision du financement de projets débutant en avril 2010.

Ce programme soutient des projets proposés par nos partenaires de l'industrie aquacole (aquaculteurs ou associations) en accordant des fonds pour une recherche coopérative et un financement conjoint. La contribution minimale demandée à l'industrie est toujours de 30 %, dont un minimum de 7,5 % en argent. Le montant de la contribution requis de l'industrie est fondé sur la contribution du PCRDA.

Pour satisfaire aux critères de sélection, les projets doivent viser à améliorer la compétitivité de l'industrie aquacole québécoise et inclure la participation d'un partenaire de l'industrie. Vous trouverez les renseignements sur le PCRDA au [www.dfo-mpo.gc.ca](http://www.dfo-mpo.gc.ca), dans la section *Recherche et activités de surveillance* de la section Sciences.

Le PCRDA est une initiative de Pêches et Océans Canada visant à accroître la coopération en recherche et développement entre l'industrie canadienne de l'aquaculture, le Ministère et, dans certains cas, d'autres partenaires. Ce programme, dirigé par l'industrie, permet de jumeler des chercheurs de l'industrie et du MPO. Selon le cas, le projet sera réalisé dans les installations de recherche du MPO ou dans celles des partenaires de l'industrie.

### POUR LE PIAAM

Le Programme d'innovation en aquaculture et d'accès au marché (PIAAM) lance également son appel de propositions pour 2010-2011. Ce programme finance des projets d'aquaculture qui contribuent à la production durable, à une diversification accrue, au développement de technologies vertes ou à l'accès marchés.

Les propositions pour 2010-2011 seront acceptées jusqu'à la mi-décembre 2009. Pour plus de détails, visitez le [www.dfo-mpo.gc.ca/aquaculture/sustainable-durable/innovation-fra.htm](http://www.dfo-mpo.gc.ca/aquaculture/sustainable-durable/innovation-fra.htm).

## Nouvelles publications

## TRAVAUX DE RECHERCHE EN VEDETTE

Le site Web de Pêches et Océans Canada offre régulièrement de nouveaux articles vulgarisés sur des travaux de recherche menés par les équipes scientifiques du ministère d'un bout à l'autre du pays.

Ces articles – plus d'une centaine – traitent d'une foule de sujets en lien avec les activités et les responsabilités de Pêches et Océans Canada. Vous pouvez ainsi découvrir ce qui se fait en recherche dans votre région ou ailleurs au Canada sur les sujets qui vous intéressent.

Les articles suivants, traitant de projets menés au Québec, ont été ajoutés cet été :

- Des pétoncles « rechargeables » dans votre assiette?
- Pas facile à suivre, le maquereau
- La génétique au service de la pêche au sébaste
- De beaux parents font-ils de beaux enfants? Attention aux idées préconçues
- « Si nous construisons, ils viendront » : l'élevage de bivalves donne une bouffée d'oxygène à la biodiversité locale
- Le zooplancton où il fait brrrrrrrr! Choses à savoir pour étudier la dynamique de population du zooplancton en milieu subarctique et arctique
- Des gaz pour contrer les gaz à effet de serre?
- L'océan Arctique vu de l'espace : des images qui dévoilent beaucoup d'information

Vous trouverez tous les articles dans la section *Sciences* du site de Pêches et Océans Canada ([www.dfo-mpo.gc.ca](http://www.dfo-mpo.gc.ca)) sous *Article vedette*. De nouveaux articles sont ajoutés fréquemment. Pour ne rien manquer, revenez régulièrement ou abonnez-vous pour être informé de chaque nouvel article!

OCTOBRE - NOVEMBRE 2009/VOLUME 12/NUMÉRO 5

Publié par : Pêches et Océans Canada  
Région du Québec  
Direction régionale des communications  
104, rue Dalhousie  
Québec (Québec) G1K 7Y7  
Téléphone : 418-648-2239

Directrice : Caroline Hilt

Rédactrice en chef : Karina Laberge

Comité éditorial : Cédric Arseneau, Lyne Beaumont, Johanne Benoit-Guillot, Patrice Dallaire, Réjean Dufour, Guy Laberge, Martial Ménard, Danièle Raby et Annie Vigneau.

Coordonnateur visuel : Denis Chamard

Collaborateurs : Myriam Bourgeois, Martin Bourget, Martin Castonguay, Charley Cyr, Hans Frédéric Ellefsen, Danielle Fortin, Ghislaine Gendron, Viviane Haeblerlé, Claude Lapierre, Nathalie Letendre, André Nicolas, Claude Paquette et Sylvie Racine.

INFOCÉANS renseigne les clients de la région du Québec sur les politiques et les programmes de Pêches et Océans Canada. Pour vous abonner, envoyez une demande à l'adresse ci-contre. Toute reproduction est permise, avec indication de la source. La rédaction souhaite être avisée par écrit de cette utilisation. Aussi disponible sur le site [www.dfo-mpo.gc.ca](http://www.dfo-mpo.gc.ca) sous *Région du Québec*.

ISSN 1485-6069

## CONDAMNATIONS EN VERTU DE LA LOI SUR LES PÊCHES

Pêches et Océans Canada (MPO), région du Québec, rend public le nom de pêcheurs condamnés pour diverses infractions à la *Loi sur les pêches*. Le MPO continue d'appliquer avec rigueur sa politique de tolérance zéro à l'égard des contrevenants. Le Ministère, dont le mandat est de protéger et de conserver les ressources halieutiques, surveille de très près les activités de pêche. **Pêches et Océans Canada encourage la population à signaler tout acte de braconnage en composant le 1-800-463-9057. Les appels sont confidentiels.**

CONTREVENANT / DOMICILE	INFRACTION/AMENDE
<b>HOMARD</b>	
Louis Clarke Grosse-Île	Possession d'un homard femelle œuvée. Possession de homards de taille inférieure à la limite légale. <b>1 750 \$</b>
Pierrot Cyr Étang-du-Nord	Possession de homards de taille inférieure à la limite légale. <b>1 500 \$ + suspension du permis de pêche pour les quatre premiers jours de la saison 2010.</b>
Luc Thériault Havre-aux-Maisons	Possession d'un homard femelle œuvée. <b>1 000 \$</b>
<b>CRABE DES NEIGES</b>	
Donald Déraspe Havre-Aubert	Avoir pêché à plusieurs reprises dans une zone autre que celle autorisée au permis. Utilisation d'un casier ne possédant pas de mécanisme d'échappement biodégradable. Utilisation d'un casier sans étiquette valide. <b>5 000 \$</b>
<b>PHOQUE</b>	
Steve Boudreau Havre-aux-Maisons	Omission de laisser saigner le phoque une minute avant de l'écorcher. <b>750 \$ (250 \$ chacun)</b>
Grant Turnbull Raymond Turnbull Grosse-Île	
Daniel Chiasson Étang-du-Nord	Omission de confirmer par palpation l'écrasement de la boîte crânienne d'un phoque. <b>250 \$</b>
Paul Chiasson Étang-du-Nord	Dépassement de la limite permise de six phoques. Omission de laisser saigner les phoques une minute avant de les écorcher. Omission de confirmer par palpation l'écrasement de la boîte crânienne des phoques. <b>1 000 \$</b>
Réal Déraspe Pointe-aux-Loups	Dépassement de la limite permise de six phoques. <b>300 \$ (R. Déraspe)</b>
Murray McKay Grosse-Île	<b>200 \$ (M. McKay)</b>
Léo Leblanc Havre-aux-Maisons	Possession à bord du bateau de cartouches de carabine blindées. <b>200 \$</b>
Hugo Noël Fatima	Abattage de phoques en étant détenteur que d'un permis temporaire d'aide-chasseur. Omission d'écraser la boîte crânienne des phoques. Omission de trancher les deux artères axillaires avant des phoques afin de les saigner. <b>1 000 \$</b>
Allison Rankin Grosse-Île	Omission de confirmer par palpation l'écrasement de la boîte crânienne des phoques. <b>500 \$</b>
<b>MOLLUSQUE</b>	
Yves Vigneau Havre-Aubert	Cueillette de mollusques dans une zone fermée. <b>200 \$</b>

Martin Bourget  
Communications